

*Haut fonctionnaire de défense***Arrêté du 22 juin 2001 modifiant et complétant l'arrêté du 16 décembre 1996 portant désignation des autorités qualifiées en matière de sécurité des systèmes d'information du ministère de l'équipement, du logement, des transports et du tourisme**

NOR : EQU00110133A

Le ministre de l'équipement, des transports et du logement,

Vu l'ordonnance n° 59-147 du 7 janvier 1959 portant organisation générale de la défense et notamment son titre III ;

Vu le décret n° 80-243 du 3 avril 1980 relatif aux attributions des hauts fonctionnaires de défense, modifié par le décret 86-446 du 14 mars 1986 ;

Vu l'instruction générale interministérielle n° 900/SGDN/SSD/DR du 20 juillet 1993 sur la sécurité des systèmes d'information qui font l'objet d'une classification de défense pour eux-mêmes ou pour les informations traitées ;

Vu la recommandation n° 901/DISSI/SCSSI du 2 mars 1994 pour la protection des systèmes d'information traitant des informations sensibles non classifiées de défense ;

Vu l'arrêté du 12 juillet 1996, modifié et complété par les arrêtés du 16 décembre 1996, du 6 avril 1998, du 4 novembre 1998, du 2 août 1999, du 7 janvier 2000 et du 3 janvier 2001, portant désignation des autorités qualifiées en matière de sécurité des systèmes d'information du ministère de l'équipement, du logement, des transports et du tourisme ;

Sur proposition du haut fonctionnaire de défense,

Arrête :

Article 1^{er}

L'article 1^{er} de l'arrêté du 12 juillet 1996 susvisé est modifié et complété comme suit.

Sont désignés en qualité d'autorité qualifiée en matière de sécurité des systèmes d'information :

A. - ADMINISTRATION CENTRALE

Pour la direction générale de l'aviation civile : M. Meusburger (Yves), ingénieur en chef de l'aviation civile, en remplacement de M. Alvarez (Dominique).

Pour la direction du transport maritime, des ports et du littoral : M. Bergano (Charles), ingénieur divisionnaire des travaux publics de l'Etat, en remplacement de M. Mignerey (Pascal).

Pour le commissariat aux entreprises de travaux publics et de bâtiment : il est mis fin aux fonctions du lieutenant-colonel Coatleven (Bernard).

B. - SERVICES DÉCONCENTRÉS

Pour les directions régionales de l'équipement, directions départementales.

Pour la direction régionale de l'équipement Bourgogne, direction départementale de l'équipement de la Côte-d'Or : M. Alvarez (Henri), ingénieur divisionnaire des travaux publics de l'Etat.

Pour les directions régionales de l'équipement.

Pour la direction régionale de l'équipement des Pays de la Loire, M. Masson (Philippe), ingénieur divisionnaire des travaux publics de l'Etat.

Pour les directions départementales de l'équipement.

Pour la direction départementale de la Côte-d'Or : il est mis fin aux fonctions de M. Tailhades (Paul).

Pour la direction départementale des Côtes-d'Armor : M. Inizan (Jean-François) ingénieur divisionnaire des travaux publics de l'Etat, en remplacement de M. Turpin (Jacques).

Pour la direction départementale de l'Oise : M. Fraillon (Lionel), ingénieur divisionnaire des travaux publics de l'Etat, en remplacement de M. Humbert (Jean-Louis).

Pour la direction départementale de la Sarthe : Mme Gousseau (Nicole), ingénieure divisionnaire des travaux publics de l'Etat, en remplacement de M. Bourru (Patrick).

Pour la direction départementale de la Seine-et-Marne : M. Roze (Yvon), ingénieur divisionnaire des travaux publics de l'Etat, en remplacement de M. Martineau (Michel).

Pour la direction départementale des Deux-Sèvres : M. Lefebvre (Jean-Henri), ingénieur divisionnaire des travaux publics de l'Etat, en remplacement de M. Vergneau (Jean-Richard).

Pour la direction départementale des Vosges : M. Engasser (Etienne), ingénieur divisionnaire des travaux publics de

l'Etat, en remplacement de M. Febvre (Didier).

Pour la direction départementale de l'Essonne : M. Coupez (Alain), ingénieur des ponts et chaussées, en remplacement de Mme Brehier (Régine).

Réseau technique et réseau formation.

Pour le centre d'études techniques de l'Est : M. Tempez (Georges), ingénieur en chef des ponts et chaussées, en remplacement de Mme Beineix-Viannay (Hélène).

Pour l'école nationale des techniciens de l'équipement, établissement de Valenciennes, Mme Kaszynski (Dominique), contractuelle, en remplacement de Mlle François (Agnès).

Services déconcentrés spécialisés.

Pour le service maritime du Nord : M. De Place (Philippe), en remplacement de M. Lambert (Patrick).

Pour le service maritime et de navigation Languedoc-Roussillon : M. Charmasson (Jacques), attaché administratif principal des services déconcentrés, en remplacement de M. Vidal (Christian).

Pour le service de la navigation du Nord-Pas-de-Calais : M. Mirolo (Pierre), ingénieur divisionnaire des travaux publics de l'Etat, en remplacement de M. Ansart (Jacques).

C. - ÉTABLISSEMENTS PUBLICS ET ORGANISMES RATTACHÉS

Pour le Port autonome de Dunkerque : M. Rezenthel (Robert), en remplacement de M. De Place (Philippe).

Pour le syndicat des transports d'Ile de France (STIF) : M. Josse (Philippe),

Pour la régie autonome des transports parisiens (RATP) : M. Ragimbeau (Pierre), en remplacement de M. Taillandier (Janick).

Pour la société Air France : M. Coulomb (François).

Article 2

Cet arrêté sera publié au *Bulletin officiel* du ministère de l'équipement, des transports et du logement.

Pour le ministre et par délégation :
*L'ingénieur général des ponts et
chaussées,
haut fonctionnaire de défense,
commissaire général aux transports,*
B. Grange